

jugeait au IV<sup>e</sup> siècle que le commandement divin «Tu ne tueras point» ne valait pas pour les animaux. Tout comme la société, la pensée chrétienne a évolué: «La seule façon de fonder une éthique animale, juge Frank Mathwig, docteur en théologie et membre de l'Institut de théologie et d'éthique de la Fédération des Églises protestantes de Suisse (FEPS), est de reconnaître aux bêtes, comme à l'homme, le statut d'être créé par Dieu.» Dans l'application de cette éthique, la FEPS préfère la notion de responsabilité à celle d'autorité sur les animaux que Dieu confère aux humains dans la Genèse – du moins dans une interprétation biblique que beaucoup de petits catéchumènes ont encore entendue. Pour Frank Mathwig, «c'est justement parce que l'humanité est la seule espèce dotée d'un grand pouvoir – ce qui lui a permis aussi d'être la seule à trucider, détruire, déboiser pareillement –, qu'elle doit endosser des responsabilités». Au rang desquelles il voit la nécessité de fixer des priorités: «Si McDo-

nald's exploite des terrains agricoles en Colombie pour produire de la viande, et que les paysans colombiens ne peuvent plus se nourrir, les priorités sont mal fixées.»

## PLUS RIEN À DIRE?

C'est sur des débats comme les relations Nord-Sud mais aussi sur «l'utilisation des ressources ou les nano-technologies que la philosophie a encore des choses à dire, aujourd'hui, estime Bernard Baertschi. Davantage que sur la détermination des droits intrinsèques des animaux, sauf peut-être en matière de recherche sur les primates». Pour l'heure, la CFEA et la CENH ont demandé que l'expérimentation sur les grands singes anthropoïdes soit proscrite, ceux-ci présentant trop de similitudes avec les humains. «Il existe au moins deux types d'argumentations sur ce point. Pour la première, la dignité absolue est réservée aux êtres humains et ne peut s'appliquer aux grands singes ni a fortiori aux pri-

mates. Les grands singes ne doivent donc pas être traités comme les humains, résume Bernard Baertschi. Pour la seconde, qui me paraît plus intéressante, plus les capacités rationnelles d'un animal sont élevées, plus il peut se rendre compte de ce qui lui arrive et souffrir; les grands singes devraient alors être mieux protégés que les primates en général.» Agnese Pignataro, philosophe et fondatrice des Estivales de la question animale (voir *entretien ci-dessous*), voit les choses autrement: «D'un point de vue historique, il faut saluer le progrès que représente l'amélioration de la condition de certains animaux, comme c'est désormais le cas en Espagne qui reconnaît les droits des grands singes à être protégés contre la torture et l'enfermement. Mais d'un point de vue éthique, je regrette cette différence légale faite entre les espèces: c'est l'exploitation même des animaux qu'il faut remettre en question, car ils sont tous égaux sur le plan de la souffrance.»

## Le pour et le contre

Dans *La philosophie des droits des animaux – 10 raisons pour et contre les droits des animaux, explications et réponses*, le philosophe Tom Regan cite dix raisons d'accorder des droits aux animaux et liste les objections les plus courantes. Comme amuse-gueule, une de chaque.

**Affirmation:** La philosophie des droits des animaux est rationnelle. **Explication:** Il n'est pas rationnel de discriminer arbitrairement. Or la discrimination qui frappe les animaux non humains est arbitraire. Il n'est pas juste de traiter les humains qui sont faibles, en particulier ceux qui ne possèdent pas l'intelligence humaine normale, comme «outils», «ressources renouvelables», «modèles» ou «marchandises». Il ne peut pas par conséquent être juste de traiter d'autres animaux comme s'ils étaient des «outils» et ainsi de suite, si leur psychologie est aussi riche (ou plus riche) que celle de ces humains. Penser le contraire est irrationnel.

**Objection:** Vous dites que les animaux et les humains sont égaux, alors qu'en fait, ils sont très différents. **Réponse:** Nous ne disons pas que les humains et les autres animaux sont égaux par toutes leurs caractéristiques. Nous ne disons pas que les chiens et les chats peuvent faire de l'algèbre, ou que les cochons et les vaches apprécient la poésie. Nous disons que beaucoup d'animaux non humains sont, comme les humains, des êtres psychologiques, ayant une expérience propre de bien être. En ce sens, eux et nous sommes semblables. Par conséquent, malgré toutes les différences qui existent, eux et nous sommes égaux.



Photo.

Parmi les nombreuses revendications liées à la dignité animale, celle du végétarisme. Ici, un militant coréen assure qu'«il est insensé de manger de la viande – devenez végétarien». KEYSTONE/ DENNIS M. SABANGAN

## «On s'estime en droit d'exploiter les animaux»

### Les Estivales

de la question animale, 7<sup>e</sup> édition du forum de débat autour des relations entre l'homme et l'animal, auront lieu en août prochain près de Grenoble.

Le forum est ouvert à toute personne intéressée par le sujet

Informations pratiques: <http://question-animale.org/fr/e08/pro.html>

Agnese Pignataro, philosophe, co-organisatrice des Estivales de la question animale et fondatrice de la revue *Liberazione*, revient sur quelques unes des raisons qui, selon elle, expliquent en partie l'exploitation des bêtes par les êtres humains.

**Hormis avec nos animaux de compagnie, nous n'avons plus guère de lien avec les bêtes, pour nous souvent «utilitaires». Pourtant, la question de la souffrance animale a une audience toujours plus grande. Y a-t-il un lien?**

– Oui, clairement. L'animal a toujours été l'Autre de l'humain dans le discours philosophique, mais dans la réalité, animaux et humains partageaient leurs vies. Jusqu'au moment où l'industrialisation les a éloignés, emprisonnant les animaux au-delà du regard humain et leur imposant une vie misérable. Cela a déchiré notre identité: nous sommes des animaux, mais nous n'arrivons plus à donner un sens à l'animalité; nous sommes des êtres sensibles, mais ne tenons aucun compte de la souffrance d'autres êtres sensibles; quel sens alors donner à la nôtre?

**L'animal n'a pas toujours été considéré comme sensible, notamment par Descartes qui imaginait un animal-machine.**

– Dans sa philosophie, la réalité est divisée entre substance pensante et substance étendue. La première ne se réduit pas à la capacité à articuler une pensée complexe, elle coïncide avec la conscience de soi. Les animaux étant jugés incapables de penser, le philosophe les considère comme insensibles et inconscients, comme les machines.

Cette théorie avait suscité beaucoup de réactions à l'époque. De la part des adversaires de Descartes, bien sûr, mais aussi de certains de ses partisans, qui lui donnaient tort sur ce point. Certains intellectuels s'opposaient aussi à la vivisection, que les cartésiens pratiquaient et justifiaient par l'insensibilité attribuée à l'animal.

**Comment considère-t-on cette question aujourd'hui?**

– Il paraît aujourd'hui acquis que notre capacité de penser dépend de notre corps, de son système nerveux et

de ses sens. Or, les animaux aussi ont un système nerveux et des sens. Pourquoi cette organisation physique n'aboutirait-elle pas aussi, chez eux, à une capacité de penser? L'idée selon laquelle la sensibilité animale ne serait que «mécanique» et n'entrerait pas dans le processus de connaissance pose problème, à mon sens. Même si le lien entre pensée et cerveau reste inexplicable.

Mais il existe d'autres critères pour déterminer que les animaux ne sont pas des «machines»: la sociabilité, par exemple, ou la capacité à produire des réactions non standardisées. Bien des recherches sur les comportements animaux le soulignent et ceux qui côtoient des animaux se rendent bien compte de leur capacité à entrer en relation avec les autres et à agir de manière créative. La conclusion, pourtant, reste: «Ils ne sont pas conscients», justifiant la possibilité de les faire souffrir.

**Pourquoi ce hiatus?**

– Pour des raisons politiques. Cet héritage de l'âge moderne (*XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles, ndlr*) permet, en niant la conscience de l'animal, d'en faire un être sans volonté. Or, la volonté est vue comme le fondement du contrat social auquel nous choisissons de nous conformer. Ainsi, aujourd'hui, les lois reconnaissent que les animaux peuvent souffrir, mais ne les considèrent que comme des biens ou des ressources, non comme des sujets faisant partie de la société. La conséquence politique est donc que l'on s'estime en droit de les exploiter.

**Quel autre rôle la volonté joue-t-elle?**

– La question de la volonté est centrale. Dans le domaine de la recherche médicale, c'est autour de ce concept, et plus précisément celui de consentement, que s'est articulée, après la Seconde Guerre mondiale et les crimes des médecins nazis, la ligne éthique en matière d'expérimentation sur des sujets humains. Or, un animal qui se défend, se débat ou se plaint exprime aussi une volonté, même s'il ne parle pas. Mais la volonté est conçue de façon logocentrique, autour de la parole. Ainsi, l'existence d'une volonté de l'animal est niée et

l'expérimentation animale jugée légitime.

**Selon bien des scientifiques, l'expérimentation animale est indispensable pour réduire la souffrance humaine.**

– En réalité, l'expérimentation animale ne permet pas de faire l'économie de toute expérimentation humaine. Cette dernière est en principe soumise à la contrainte du consentement du sujet; si nous levions cette contrainte, des expériences deviendraient possibles qui seraient elles aussi très bénéfiques pour le genre humain. Or nous n'estimons pas que le critère de l'utilité générale suffise à rendre légitimes de telles expériences non consenties. La question se pose dans les mêmes termes pour les animaux: il ne suffit pas d'invoquer les bénéfices pour les humains pour légitimer automatiquement que l'on fasse souffrir les animaux contre leur volonté.

**A qui revient la tâche de légitimer une expérimentation animale?**

– Prendre des positions éthiques n'est pas la tâche de la médecine, qui est une discipline scientifique. C'est la communauté qui bénéficie des résultats de la recherche médicale qui a la tâche – et le droit – d'en régler et éventuellement limiter les pratiques là où elles attenteraient à des principes moraux reconnus par cette communauté. Il ne suffit pas d'invoquer les bénéfices d'une pratique scientifique pour supposer qu'elle correspond à la volonté des bénéficiaires.

Ainsi, en Italie, la recherche sur les embryons a été interdite à la suite d'un référendum, alors qu'elle aurait permis d'éviter bien des souffrances humaines. Tout en étant personnellement favorable à l'utilisation des embryons dans la recherche – parce que je ne les reconnais pas comme des «personnes» (ils n'ont pas de vie sociale, par exemple, contrairement aux animaux) –, je trouve légitime que la population ait pu exprimer son choix éthique. Et comme des secteurs de plus en plus larges de notre société reconnaissent que les animaux sont doués comme nous de sensibilité et de conscience, je trouve justifiée la demande d'interdiction totale de l'expérimentation animale.

**Pas si bêtes.** Avant l'entrée en vigueur, le 1<sup>er</sup> septembre, de la nouvelle Loi sur la protection des animaux, Le Mag vous propose un été de réflexion sur les relations entre l'humain et l'animal. A samedi prochain!